



Plan de sobriété énergétique

VILLE DE LA BAULE-ESCOUBLAC

Engagée pour le climat

Les 25 mesures !



VILLE DE

La Baule
ESCOUBLAC

LA VILLE DE LA BAULE-ESCOUBLAC POURSUIT SON ACTION EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dès son arrivée en juillet 2020, l'équipe municipale de La Baule-Escoublac a placé au cœur de son action les enjeux environnementaux.

Qu'est-ce que la sobriété énergétique ?

La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire ses consommations par le changement de comportement, de mode de vie et d'organisation collective.

L'ambition

-10 % sur les deux prochaines années,

-40 % en 2050 (année référence 2019). Les ministres ont rappelé la nécessité d'une mobilisation collective pour faire la chasse au gaspillage énergétique.

Légende

Avancement du projet/mesure



Action réalisée



En cours de réalisation



Action planifiée

Ainsi, démonstration de cet engagement, la Ville de La Baule-Escoublac vient d'être distinguée en se voyant attribuer la Marianne d'or pour son choix affirmé des énergies propres et la valorisation énergétique des bâtiments municipaux: projet d'extension du système de drainage Ecoplage (thalassohermie) pour contribuer à inverser le bilan énergétique de l'Hôtel de ville; plan de déploiement sur l'ensemble de la commune de bornes de rechargement pour véhicules électriques; choix de l'alimentation solaire intégrale pour l'éclairage public de la nouvelle promenade de mer; obtention du label « **Destination Innovante Durable** » pour le palais des congrès; label « **Ville éco-propre** »...

Dans le cadre de cette démarche et avant même les incitations gouvernementales, il est apparu important de déployer un plan de sobriété énergétique afin d'amplifier les actions déjà entreprises et pour diminuer significativement les consommations énergétiques et l'impact environnemental de la collectivité. Ce plan entrera en vigueur dès cet automne.

L'actualité et le contexte climatique, énergétique et budgétaire nous conforte dans notre volonté de réduction de nos consommations dans un premier temps. Ces 25 mesures concrètes et opérationnelles visent d'abord de changer nos pratiques quotidiennes (éclairage, chauffage, optimisation de nos bâtiments municipaux, réduction de notre consommation d'eau...). Puis de miser sur l'efficacité énergétique (nouvelles sources d'énergies et nouvelles technologies).



Ces 25 mesures s'articulent autour de 4 objectifs :

- ▶ Diminuer les périodes d'éclairage pour l'éclairage public et les bâtiments communaux;
- ▶ Lutter contre les gaspillages énergétiques;
- ▶ Adapter les mobilités et favoriser les modes de déplacements doux;
- ▶ Sensibiliser aux éco-gestes et aux solutions alternatives moins consommatrices d'énergie.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS des actions en cours de réalisation

1,5 km
de drainage
Ecoplage
(thalassohermie)

6 500
points lumineux led
à intensité réduite

35
véhicules
municipaux sans
émissions de CO2

6,2 M€
programmés en
2024-2026 pour
la rénovation
des bâtiments
communaux





Diminuer les périodes d'éclairage pour l'éclairage public et les bâtiments communaux

1 Poursuivre la diminution de l'intensité de l'éclairage public jusqu'à 75%, à partir de 22 h jusqu'à 5 h.

Economie de 200 kw/h soit 40 000 €/an

61 % d'économie réalisés sur la consommation électrique sur les 4 dernières années, soit 2 000 Mw/h pour 400 000 €.

2 Eteindre les éclairages festifs et de mise en valeur des monuments, ainsi que ceux des bâtiments municipaux à partir de 22 h.

Economie de 4 000 €/an

Déjà mis en œuvre à l'hôtel de ville, aux places Leclerc et Victoire, rond-point Lajarrige (pilote à distance).

3 Réduire la période d'illuminations événementielles.

Economie de 25 % de la consommation

Allumage de Noël Magique à 17 h au lieu 14 h. Réduire la durée d'éclairage à 20 jours.

4 Accélérer la mise en place de l'éclairage LED dans les bâtiments municipaux.

En cours de déploiement dans 40 infrastructures communales et installé dans les bâtiments en construction. Déjà finalisé à l'Hôtel de Ville.

5 Généraliser l'installation de détecteurs de présence dans les locaux.

Déjà mis en œuvre dans les parties communes de 38 bâtiments.

6 Réduire le coût énergétique de la promenade de mer et de l'hôtel de ville.

L'installation de 700 m² de panneaux solaires est prévue dans le projet de la promenade de mer pour fournir l'énergie nécessaire à l'éclairage de celle-ci et de l'hôtel de ville.

Coût de consommation de 0€ pour l'éclairage de la promenade de mer



Lutter contre les gaspillages énergétiques

7 Harmoniser et rationaliser le chauffage.

- ▶ Régler la température à 19 °C dans les bâtiments publics administratifs et les écoles, 17°C dans les salles pour la pratique sportive et les ateliers et lieux de stockage.
- ▶ Diminuer la température du chauffage pendant les périodes d'inoccupation des bâtiments et selon leur usage (nuit, week-end, vacances scolaires).

Economie de 10 % de la consommation annuelle, soit 30 000 €

Le réglage des thermostats des chaudières est en cours.

8 Optimiser la température des chaudières et des ballons d'eau chaude, selon les contraintes des sites : baisser la température de chauffe et systématiser les programmeurs.

La réduction de la température de l'eau des chaudières est en cours.

9 Limiter l'usage de la climatisation aux températures supérieures à 26°C dans les bâtiments.

10 Créer une prime communale pour la rénovation énergétique des logements occupés ou loués à l'année.

Financement de cette prime par les revenus de la taxe de séjour.

11 Etendre le dispositif ECOPLAGE pour la production de chauffage de l'hôtel de ville.

EcoPlage a déjà fait ses preuves pour le centre aquatique AquaBaule.
ecoplage.fr

12 Faire du projet Clemenceau, un bâtiment à énergie positive.

Etudes préliminaires en cours.

13 Intégrer dans le PLU les objectifs de la transition écologique et de la sobriété énergétique.

Incitation aux constructions individuelles et collectives vertueuses.

14 Accélérer les plans de rénovation thermique et énergétique, en priorisant les bâtiments publics plus énergivores.

Diagnostic énergétique de tous les bâtiments en cours d'actualisation.

6,2 M€ programmés en 2024-2026 pour la rénovation des bâtiments communaux.





Adapter les mobilités et favoriser les modes de déplacements doux

15 Promouvoir les nouveaux modes de mobilité auprès des agents municipaux.

16 Trouver des alternatives à la voiture pour les trajets vers l'école.

Participation d'une école bauloise au programme MOBY.

📧 moby-ecomobilite.fr

17 Déployer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électrique.

80 points de recharge d'ici mi-mars 2023.

🔌 4 bornes installées.

18 Renouveler le parc automobile en véhicules sans émission de CO2.

30% de véhicules "propres" à la fin du mandat et 50% en 2030.

🔌 La Ville est déjà équipée de 35 véhicules électriques, soit 23 % de la flotte totale.



Sensibiliser aux écogestes et aux solutions alternatives moins consommatrices d'énergie.

19 Poursuivre la formation des agents volontaires à l'écoconduite.

📊 Chaque agent intégré est formé.

20 Sensibiliser au bon usage des outils numériques et aux écogestes du quotidien, au bureau et à la maison.

📊 Mise en veille automatique des ordinateurs, consommation optimisée des serveurs...

21 Systématiser la possibilité de connexion en visio-conférence aux réunions.

22 Former des écoliers de CE1 et CE2 à la sobriété énergétique et à la préservation de la ressource en eau.

📊 Participation d'une école bauloise (Bois Robin) fin 2022, via le programme WATTY. 📧 watty.fr

23 Favoriser le réemploi dans la politique d'achat de la Ville

📊 Acquisition de matériel reconditionné, réemploi des matériaux de voirie.

24 Renforcer les critères environnementaux dans la commande publique.

25 Accompagner et responsabiliser les associations et occupants des locaux communaux en favorisant les comportements vertueux.



Préserver la ressource en eau.

Parallèlement au plan de sobriété énergétique qui vise à réduire la consommation d'énergie, la Ville entend également mobiliser ses agents sur la réduction de consommation d'eau.

1 Choisir des essences végétales adaptées aux nouvelles conditions climatiques.

2 Multiplier les récupérateurs d'eau de pluie.

3 Systématiser les robinets mousseurs dans les bâtiments municipaux.

4 Installer des compteurs d'eau connectés pour déceler les fuites.

5 A terme, recourir à la désalinisation de l'eau de mer pour l'arrosage des espaces verts, le nettoyage des voiries, voire l'alimentation des toilettes publiques.



Lutter contre les îlots de chaleur urbains.

1 Préserver le patrimoine arboré et inciter à la plantation et au renouvellement des arbres.

Maintenir l'indice de canopée de la ville à 30%;

Augmenter de 400 % le nombre d'arbres sur la promenade de mer.

2 Favoriser la renaturation des espaces publics.

Plus d'infos: Hôtel de ville de La Baule-Escoublac
7, avenue Olivier Guichard - BP 172 - 44504 LA BAULE CEDEX



@VilleLaBaule

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

labaule.fr
#VivreAuPaysDesVacances